Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Protection des eaux : La FSP envisage une initiative de mise en oeuvre

AD de la Fédération Suisse de Pêche FSP

Au sujet de la protection des eaux, les pêcheurs perdent peu à peu patience. Les agriculteurs et les exploitants hydrauliques tiennent de moins en moins leur parole. La Fédération Suisse de Pêche FSP envisage de lancer une initiative de mise en oeuvre du compromis sur la protection des eaux.

Lors de l'Assemblée des délégués à Olten, le président central Roberto Zanetti a fait le point sur les thèmes importants pour les années à venir.

Thème 1: Protection des eaux

"Il n'y a pas eu de session parlementaire sans au moins une attaque contre la protection des eaux", critique et analyse avec une précision acérée le président central : "C'est une violation de la promesse des lobbies de l'agriculture et des exploitants des eaux". La Fédération Suisse de Pêche n'avait retiré l'initiative populaire "Eaux vivantes" en 2010 que parce que toutes les parties concernées s'étaient entendues sur la révision de la loi sur la protection des eaux comme contre-projet indirect. C'était le compromis historique sur la protection des eaux. "Bien au contraire de respecter et mettre en œuvre ce compromis, depuis lors les attaques se succèdent". L'exemple le plus récent est la motion Stark (Hösli), adoptée par le Conseil des États, qui vise à assouplir les espaces réservés aux eaux - et ceci contre la volonté explicite des cantons !

La base s'impatiente

Sacha Maggi, président de Fédération de pêche du canton de Zurich, a exprimé sa déception lors de l'Assemblée générale annuelle, car après le glissement vert des dernières élections, la protection de l'environnement n'a pas gagné en influence dans la politique fédérale. D'un point de vue actuel, force est de constater que les pêcheurs ont été trop naïfs en 2010. "Nous n'aurions jamais dû retirer l'initiative "Eaux vivantes". L'autre partie ne respecte pas les accords.

Radi Hofstetter, président de la Fédérations cantonale de pêche des Grisons, s'est exprimé encore plus clairement. Il a déclaré que la FSP soutient constamment les initiatives des milieux qui nous sont proches, même si certaines d'entre elles sont assez extrêmes. Puis Hofstetter a posé la question centrale : "Ne serait-il pas temps pour nous, pêcheurs, de nous unir à nouveau et de lancer une nouvelle initiative ? Il entendait par là une initiative visant à faire appliquer la loi sur la protection des eaux.

Le président central a pris au sérieux l'état d'esprit qui a présidé à ces votes et a promis : " Nous examinerons le lancement d'une initiative de mise en oeuvre de la loi sur la protection des eaux au sein du bureau directeur.

Thème 2: Utilisation des eaux

Dans un avenir proche, la FSP s'occupera également de manière intensive du virage énergétique. M. Zanetti a abordé la question de la pénurie d'électricité en hiver redoutée par le lobby de l'énergie. "Cela crée une pression sur l'utilisation des derniers secteurs de cours d'eau intacts et donc sur les poissons". C'est pourquoi la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga a convoqué une "table ronde" avec les principaux milieux concernés par l'énergie hydraulique, dont la FSP. "Il doit être dans l'intérêt de toutes les parties d'élaborer des solutions présentant une valeur ajoutée économique maximale et des dommages écologiques minimaux." À cet égard, les pêcheurs ne doivent toutefois pas s'entêter et doivent proposer leur aide pour trouver des solutions.

Thème 3: Pesticides

Un troisième enjeu majeur pour les prochaines années, même après le 13 juin 2021, sera la pollution des sols et des eaux par les pesticides. "Nous devons admettre que nous avons perdu les votations sur les deux initiatives sur les pesticides", a déclaré Zanetti. Bien que l'eau potable soit une préoccupation compréhensible et populaire, l'Union suisse des paysans a réussi, grâce à une campagne de plusieurs millions, à suggérer l'image d'une agriculture saine. "Gagner contre elle était presque impossible, mais notre engagement avec un budget autrement plus limité en valait quand même la peine." D'une part, nous avons rempli l'une des missions principales de la FSP - s'engager pour une eau propre. " D'autre part, " nous avons fait connaître la question de l'utilisation des pesticides à un large public ; elle ne peut plus être aussi facilement niée. " Cela s'appliquera également à la mise en œuvre de la "trajectoire de réduction".

Thème 4: Biodiversité

Voir les remarques à la page suivante.

Kurt Bischof

Formation des pêcheurs : davantage de pratique

AD de la Fédération Suisse de Pêche FSP

L'Assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche s'est prononcée en faveur du renforcement de la pratique dans la formation à l'attestation de compétences (SaNa). Les autres points à l'ordre du jour étaient les questions de personnel, les projets et la contre-proposition à l'initiative sur la biodiversité.

L'Assemblée des délégués de la FSP confirme le mandat du bureau directeur.

Bien qu'elle n'ait été organisée que sous la forme d'une Assemblée des délégués "simple et concise" dans les locaux de l'hôtel "Arte" à Olten, on a pu constater que les 50 délégués et invités ont apprécié de se retrouver en direct. Parmi les invités, le président central Roberto Zanetti a accueilli les membres du Club des 111, qui avaient tenu leur Assemblée générale dans la matinée. Zanetti a expressément remercié le Club des 111 pour son soutien précieux et indispensable dans de nombreux projets. Le Club des 111 est, dans une certaine mesure, "la bouée de sauvetage de la FSP".

Améliorer la protection des animaux

Outre les sujets politiques (voir page de gauche), l'Assemblée des délégués a dû traiter les affaires inscrites à l'ordre du jour. Il s'agit notamment de la motion de la Fédération cantonale de pêche de Soleure demandant une amélioration de la partie pratique de la formation SaNa. Comme l'a expliqué Christian Dietiker, président de la Fédération de Soleure, il est dans l'intérêt des pêcheurs, tant sur le plan factuel que sur celui de leur image, d'améliorer leur comportement au bord des eaux, leur traitement des poissons capturés dans le respect de la protection des animaux et leur connaissance de l'équipement. "L'objectif le plus important de la formation en vue de l'obtention de l'attestation de compétence pour la pêche (SaNa) est d'enseigner comment manipuler les poissons dans le respect de la protection des animaux", a déclaré Dietiker aux délégués. Cela ne peut être enseigné de manière théorique, mais nécessite une solide formation pratique. Zanetti a accepté la proposition au nom du bureau directeur. La demande a été légitimée - la mise en œuvre sera abordée dans le cadre d'un groupe de travail. Toutes les affaires ordinaires de l'Assemblée des délégués ont été clairement approuvées. Il s'agissait notamment des propositions financières (comptes, budget, cotisations), qui ont été expliquées de manière claire par le directeur financier Gianni Gnesa. Des informations ont été fournies sur les projets en cours tels que le poisson de l'année, la journée des poissons, le centre suisse des poissons et de la pêche et le groupe de travail sur les cormorans.

Philipp Sicher et Roberto Zanetti rendent hommage à Andreas Knutti (au centre).

Ressources humaines

Charles Kull, Concise VD, a démissionné de son poste de membre du bureau directeur à la fin de 2020. LOrs de cette assemblée annuelle, Roberto Zanetti l'a remercié en son absence pour son travail dans différents domaines et projets. Andreas Knutti a été également honoré pour ses nombreuses années de travail dévoué et compétent en faveur de la pêche. Il travaille aujourd'hui comme inspecteur de la pêche du canton de Berne.

M. Zanetti a informé que le nouvel administrateur, David Bittner, prendra ses fonctions dans la première quinzaine d'octobre. Les adieux officiels du très méritant administrateur Philipp Sicher auront lieu lors de l'Assemblée des délégués 2022.

Biodiversité

La biodiversité est l'un des quatre grands enjeux futurs des poissons et des eaux (voir page de gauche). La FSP est membre de l'organisation de soutien à l'initiative pour la biodiversité. Susanne Haertel- Bohrer de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a expliqué le contre-projet du Conseil fédéral. Le gouvernement fédéral prévoit de désigner des zones protégées pour les espèces de poissons et d'écrevisses menacées, en accord avec les cantons. Cette innovation s'inscrirait dans le cadre d'une adaptation de la législation sur la pêche. En donnant la priorité à ces zones, il est envisagé de se concentrer sur les espèces particulièrement menacées comme l'ombre commun, le nase et les écrevisses indigènes. Philipp Sicher a ajouté que la FSP avait exprimé un avis positif sur cette approche lors du processus de consultation. Ceci est soumis à la condition claire que les zones protégées ne soient pas liées à une quelconque interdiction de pêche". Le Conseil fédéral devrait décider des prochaines étapes en mars 2022 après avoir évalué toutes les réponses à la consultation.

Kurt Bischof

La biodiversité suscite l'intérêt

Journée suisse des poissons du 28 août 2021

Que ce soit sur la place de la gare centrale de Berne, au centre-ville de Genève ou sur le marché hebdomadaire de Sarnen, les manifestations organisées à l'occasion de la Journée des poissons ont été bien accueillies par la population. Les impressions de Berne, Genève, Sarnen, Lachen, les fédérations cantonales du Valais et de Vaud avec la Maison de la Rivière, montrent les activités variées sous le thème de la biodiversité. La prochaine journée des poissons aura lieu le samedi 26 août 2023.

SB

La trajectoire de réduction doit être plus efficace

La FSP s'exprime sur le "Plan de mesures pour une eau propre" du Conseil fédéral

Le contre-projet du Conseil fédéral aux deux initiatives sur les pesticides a été mis en consultation. La Fédération Suisse de Pêche, ainsi que d'autres organisations, demandent des mesures plus contraignantes sur la trajectoire de réduction.

Hélas, les efforts visant à réduire l'empreinte écologique s'arrêtent souvent au-dessus de la nappe phréatique.

Les pesticides et les engrais dans les eaux de surface, ainsi que dans les eaux souterraines et l'eau potable, doivent être réduits de manière significative dans le cadre d'un plan d'action du Conseil fédéral. 16 organisations professionnelles, environnementales et de consommateurs, dont la Fédération Suisse de Pêche FSP, soutiennent particulièrement la trajectoire de réduction, mais ce n'est pas suffisant ! Afin d'atteindre les objectifs environnementaux fixés pour l'agriculture, de respecter les valeurs limites applicables dans l'eau et donc de garantir à long terme un approvisionnement sûr en eau potable, des mesures plus ambitieuses sont nécessaires. La pollution actuelle de l'eau potable, des eaux de surface, du sol et de l'air par des pesticides et des engrais en excès constitue une menace aiguë pour la santé publique.

Le plan de mesures ne suffit pas

Les risques liés à l'utilisation des pesticides doivent être réduits d'au moins 50 % d'ici 2027. En outre, depuis 2008, les objectifs environnementaux pour l'agriculture exigent que les apports d'azote dans les milieux aquatiques soient réduits de 50 % par rapport à 1985 et que les valeurs limites de 25 mg/l de nitrates dans les eaux souterraines soient respectées. Les organisations professionnelles, environnementales et de consommateurs ayant participé à la consultation exigent que ces objectifs soient atteints.

Trajectoire de réduction des engrais

La réduction prévue des pertes d'azote et de phosphore d'au moins 20 % est réaliste et nécessaire. Cependant, afin d'atteindre les objectifs environnementaux de l'agriculture, la FSP et d'autres organisations estiment qu'une réduction de plus de 30 % est nécessaire pour l'azote. La réduction doit donc se poursuivre après 2030. Dans le cas où les objectifs ne sont pas atteints, des mesures correctives obligatoires sont nécessaires. La promotion ciblée de systèmes agro-écologiques tels que l'agriculture BIO joue ici un rôle central.

Réduction substantielle des pesticides

Les organisations considèrent que la réduction obligatoire de 50 % des risques liés à l'utilisation des pesticides est une nécessité urgente. En outre, le gouvernement fédéral devrait investir davantage de ressources dans la recherche de pesticides alternatifs. Il faut également réduire le risque que représentent les pesticides pour les habitats proches de l'état naturel.

Points essentiels : mise en oeuvre et contrôle

Les mesures ne peuvent être efficaces que si elles sont mises en œuvre de manière cohérente. Cela nécessite un contrôle efficace et compétent. Ce n'est pas le cas aujourd'hui : les cantons ne disposent pas des capacités nécessaires pour contrôler de manière efficace et compétente le respect de toutes ces exigences complexes, et le respect de toutes les exigences fédérales ne peut être contrôlé dans des conditions réelles. Par conséquent, les pesticides ne pourront à l'avenir être appliqués que dans des conditions vérifiables.

Sarah Bischof

Ce que veut le plan de mesures ...

Fin avril, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur le "Plan de mesures pour une eau propre", qui vise à mieux protéger les eaux en Suisse. Le "Plan de mesures pour une eau propre" contient un ensemble d'ordonnances agricoles en rapport avec l'initiative parlementaire "Réduire le risque de l'utilisation de pesticides".

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch